



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 8 janvier 2019



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lance un nouvel appel à projets de 4 millions d'euros en faveur de la biodiversité

Dans le cadre de son 11^{ème} programme « Sauvons l'eau 2019-2024 », l'agence de l'eau amplifie ses actions dans le domaine de la biodiversité via un nouvel appel à projets. **Ouvert jusqu'au 15 mai 2019**, il cible les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels, fondations privées, établissements publics de l'Etat, industriels qui agissent pour la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et humides. **Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 70%.**

💧 Agir sur les habitats pour préserver la biodiversité

L'agence de l'eau soutient les **travaux de restauration des habitats pour les espèces liées aux milieux aquatiques et aux zones humides.**

Ces travaux, qui participent à l'atteinte du bon état des **fonctionnement global des écosystèmes au sein de la trame turquoise.** Objectif : reconquérir les habitats et mettre en place **des corridors écologiques** favorisant la circulation des espèces dépendant étroitement de la qualité des milieux aquatiques concernés.

L'agence soutient également **les études** qui font le lien entre le fonctionnement des milieux et la qualité de la biodiversité.

Avec cet appel à projets, l'agence de l'eau incite financièrement les maîtres d'ouvrage à mener des projets très opérationnels, utiles à la biodiversité par la restauration des habitats nécessaires à **l'accomplissement du cycle de vie des espèces.**

Les actions relatives à la préservation ou la restauration des milieux marins ne relèvent pas de cet appel à projets.

💧 Succès pour les premiers appels à projets avec 104 projets financés

Les deux premiers appels à projets de 2017 et 2018, lancés suite à la loi du 8 août 2016 visant la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, ont permis à l'agence de l'eau de soutenir **104 projets**, majoritairement portés par des associations et des collectivités, **financés à hauteur de 8,5 millions d'euros.**

Ces appels à projets successifs ont permis d'amplifier un dialogue constructif avec les partenaires techniques et financiers de la biodiversité (Agence Française pour la Biodiversité, Régions, DREAL, Départements) et d'affiner la stratégie d'intervention de l'agence dans le domaine de la biodiversité.

Qu'est-ce que la trame turquoise ?

La trame turquoise est l'espace nécessaire à la biodiversité aquatique et humide. Elle correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement (végétation qui borde les milieux aquatiques par exemple). Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation des espèces.

Informations et dossier téléchargeable sur www.eaurmc.fr/biodiversite2019



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous tutelle du ministère de la Transition énergétique et solidaire, entièrement dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : fiabiliser les systèmes d'assainissement, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux brutes des captages prioritaires dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) et préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, préserver et restaurer les zones humides dégradées ou menacées et la biodiversité, réduire les rejets de produits toxiques. L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence emploie 350 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 440 M€.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 laurence@plus2sens.com